

FSU Moselle :

3, rue Gambetta 57000 METZ

mail : fsu57@fsu.fr

Contact : Laurent SCHMITT



Spécial carte scolaire

Rentrée 2011 : - 841 postes !!

Préparer la riposte !!

Fin décembre, la « facture » pour la rentrée 2011 a été connue pour l'Académie de Nancy-Metz : - 841 emplois supprimés qui se décomposent de 19 emplois administratifs, 298 dans les écoles, 524 dans les collèges et lycées.

Les documents rectoraux préparatoires au Comité Technique Paritaire du 5 janvier nous apportent une première ventilation de ces retraits : au niveau académique entre les lycées généraux et technologiques (-150) d'une part et les lycées professionnels (-235) d'autre part. et au niveau des départements pour les écoles et les collèges gérés par les Inspection d'Académie.

Pour le Moselle, il s'agit de - 112 retraits dans le premier degré et de - 60 retraits dans les collèges.

La FSU et ses SN aux niveaux régional et départemental préparent la riposte : boycott du CTPA Moyens, déclaration commune au Conseil Départemental de l'Education Nationale et adoption d'un vœu à l'unanimité condamnant ces retraits. ...

Enfin, investie dans le Collectif L'Ecole est notre avenir, la FSU Moselle va multiplier les initiatives communes pour réussir le 22 janvier et toutes les mobilisations indispensables pour défendre l'Ecole menacée par de telles suppressions.

Laurent SCHMITT
Secrétaire général de la FSU 57

Dans ce numéro :

Boycott du CTPA : La déclaration commune.	2
CDEN du 07/01/2011	3
Le 22 janvier en Moselle	4

Rentrée 2011 :
Une purge
inacceptable.

Rentrée 2011 :
Une purge
inacceptable.

Pour la défense
de l'Ecole en
Lorraine et en
Moselle :
manifestation
le 22 janvier.



Le 22 janvier en Moselle

Manifestation

à l'appel :

FCPE - PEEP - FSU - SGEN CFDT - UNSA
Education - Ligue de l'enseignement

Départ Inspection d'Académie
de la Moselle

10 h 00



L'ACADEMIE DE NANCY - METZ SINISTREE !

Boycott du CTPA du 05/01/2011

Déclaration commune FO - FSU - SGEN CFDT - Unsa Education soutenue par la Cgt Education.

Nous, représentants des personnels, tous ensemble avons décidé de boycotter l'instance paritaire académique (CTPA) du 5 janvier où, Monsieur le Recteur, vous auriez dû nous annoncer une première déclinaison des suppressions de postes dans notre Académie suite aux annonces de la réunion ministérielle du 21 décembre 2010.

L'académie de Nancy – Metz perd, sans compter les suppressions de postes administratifs (- 19), 822 postes : 298 dans les écoles et 524 dans les collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels.

Cela place notre Académie en tête du palmarès des suppressions de postes au niveau national.

C'est inacceptable !

Rien ne justifie une telle saignée, y compris l'argument démographique qui a si souvent servi.

Ainsi, par exemple :

5 élèves en moins = 2 Professeurs des Ecoles en moins !

C'est le cas pour le département des Vosges où la baisse prévue de 128 élèves dans les écoles devrait entraîner le retrait de 47 enseignants.

Plus d'élèves = moins de professeurs dans les collèges !

Alors que les collèges de la Meuse gagneraient 188 élèves, il a été décidé d'y supprimer 5 postes d'enseignants.

Des nouvelles suppressions en lycées.

Une véritable purge est annoncée dans les seuls lycées professionnels avec 235 retraits alors que les lycées généraux et technologiques perdront 150 postes.

Depuis 2007, ce seront 2252 postes en collèges et lycées ainsi disparus !

Comment considérer un seul instant ces annonces de retraits d'une ampleur historique sans faire un bilan des difficultés supportées dès la rentrée 2010 dans les établissements scolaires ?

Dès les premiers jours de l'année scolaire, des élèves se sont retrouvés de façon durable sans enseignant.

Cette dégradation assurée des conditions de travail pour les personnels et d'enseignement pour les élèves n'est pas acceptable et ensemble les organisations syndicales appelleront les personnels à s'y opposer.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Recteur, nous vous interpellons au nom des personnels que nous représentons, afin que vous repreniez contact avec notre Ministre pour obtenir une remise en cause des suppressions de postes annoncées. Nous vous demanderons réponse lors du prochain CTPA convoqué pour le lundi 10 janvier 2011.

CTPA du 10/01/2011

Le Comité Technique Paritaire Académique suite au boycott du 5 janvier 2011 s'est réuni sans nécessité de quorum le 10 janvier.

L'intersyndicale SGEN CFDT - UNSA - FSU a interpellé le Recteur en début de séance. Elle lui a demandé s'il pouvait annoncer une remise en cause des 841 suppressions de postes frappant l'Académie de Nancy - Metz pour la rentrée 2011.

Le Recteur n'a pu que confirmer la casse de l'Ecole issue de la réunion paritaire ministérielle du 21 décembre 2010 et annoncée dans les documents rectoraux préparatoires au CTPA du 5 janvier 2011.

L'intersyndicale a donc décidé de quitter immédiatement la séance laissant le seul représentant de Force Ouvrière continuer de siéger au côté de l'Administration.



**L'école publique,
on l'aime,
on la défend !**

Fédération Syndicale Unitaire Lorraine



**Le service
public,
on l'aime,
on le défend**

L'ACADEMIE DE NANCY -METZ SINISTREE !

CDEN de Moselle - 7 janvier 2011

**Déclaration commune au Conseil Départemental de l'Education Nationale FCPE – PEEP - FSU
SGEN CFDT – UNSA Education – Ligue de l'enseignement.**

Un CDEN : pour quoi faire ?

Le Conseil départemental de l'Education Nationale est une instance à laquelle nous sommes tous attachés. Il offre, en théorie, la possibilité d'un dialogue avec tous les acteurs de l'Ecole en Moselle : personnels, parents, associations complémentaires de l'Ecole, élus et représentants de l'Etat.

Nous souhaiterions qu'il en soit concrètement ainsi mais nous avons pu constater jusqu'ici une absence régulière d'un représentant de la Préfecture de la Moselle et plus récemment de certains élus.

Un CDEN doit permettre l'étude de toutes les questions relevant des compétences de l'Etat et / ou du Conseil Général de la Moselle.

L'ordre du jour de ce CDEN n'indique pourtant que des points relevant de la compétence de l'Etat. Or, des questions importantes comme le schéma départemental des collèges, concrétisé par la fermeture du collège SCHUMAN à Metz et des fusions de collèges, mériterait un point d'information et de suivi. Qu'en est-il de la création d'un collège à Verny ?

La question de l'avenir des CIO de Metz Roche et de Thionville mériterait d'être posée.

Dans cette configuration amoindrie, l'intérêt d'un CDEN perd de sa pertinence ce qui est particulièrement dommageable et inacceptable dans l'intérêt du service public d'éducation.

passer pour la rentrée de septembre 2011, c'est assez précoce.

Des suppressions de postes sans précédent qui s'ajoutent à toutes celles des années précédentes !!

Le choix d'un ordre du jour « bilan de rentrée 2010 – perspectives rentrée 2011 » peut apparaître très surprenant.

Dresser un bilan en début janvier est tardif alors que pour comprendre ce qui va se passer pour la rentrée de septembre 2011, c'est assez précoce.

C'est pourquoi nous répétons notre demande d'un CDEN Bilan de rentrée dès le mois de septembre et d'un CDEN perspectives fin janvier.

Il y a pour autant cette année un réel intérêt à associer Bilan de rentrée 2010 et perspectives rentrée 2011.

Les éléments principaux concernant les retraits d'emplois dans les écoles, les collèges, les lycées sont connus pour l'Académie Nancy Metz qui perdra, sans compter les suppressions de 19 postes administratifs, 822 emplois dont 298 dans les écoles et 524 dans les collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels.

Cela place notre Académie en tête du palmarès des suppressions de postes au niveau national.

Depuis 2007, ce seront 2252 postes en collèges et lycées ainsi disparus en Lorraine.

Le département de la Moselle connaît les retraits les plus importants : 112 postes dans les écoles pour 484 élèves en moins ! Soit un poste supprimé pour 4 élèves en moins !

60 postes dans les collèges de la Moselle pour une baisse de 304 élèves soit 1 enseignant en moins pour 5 élèves en moins.

Le bilan est incomplet : les suppressions en lycées en Moselle dont on peut craindre le nombre élevé sont à ce jour inconnues.

Comment considérer un seul instant ces annonces de retraits d'une ampleur historique sans faire un bilan des difficultés supportées dès la rentrée 2010 dans les établissements scolaires ?

Dès les premiers jours de l'année scolaire, des élèves se sont retrouvés sans enseignant. Cette situation a pu durer plusieurs semaines, voire jusqu'à la Toussaint, dans certains cas.

Pour faire face à cette situation déjà tendue, il est décidé de retirer encore plus de postes. INCOMPREHENSIBLE !!

Les effets d'une telle politique sont pourtant connus.

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, cette coupe claire historique se traduirait par une baisse du nombre d'enseignants devant les élèves.

Les postes servant à scolariser les moins de trois ans, ceux affectés aux RASED, au remplacement, à l'enseignement des langues vivantes, aux maîtres-formateurs et conseillers pédagogiques vont être sévèrement rabotés. De nombreux postes-classe seront supprimés : le nombre d'élèves par classe augmentera, mécaniquement. Le dispositif d'accompagnement des nouveaux enseignants disparaîtra.

Il en sera de même dans les collèges, où les remplacements sont par exemple de plus en plus mal assurés.

Nous dénonçons vivement l'asphyxie dont est victime l'Ecole. Ses conséquences seront d'autant plus vives en ZEP, là où les élèves ont le plus besoin d'école pour lutter contre les inégalités scolaires que PISA a relevées de manière alarmante. Les élèves en difficulté, trop souvent issus des milieux défavorisés, n'ont pas à payer la facture de cette politique éducative absurde.

Nous considérons au contraire que ce devrait être LA priorité de notre pays.

Pour des mobilisations communes de grande ampleur le 22 janvier.

Cette dégradation assurée des conditions de travail pour les personnels et de la qualité d'enseignement pour les élèves n'est pas acceptable.

Ensemble personnels, parents et mouvements associatifs regroupés au sein du collectif « L'Ecole est notre avenir » sont déterminés à s'y opposer et appellent tous ceux et toutes celles qui sont attachés à la défense de l'Ecole et du service public d'Education à participer à la manifestation du 22 janvier.

Vœu adopté à l'unanimité.

Les membres du CDEN de la Moselle jugent inacceptables les annonces de suppressions de postes dans notre Académie et en Moselle.

L'Académie de Nancy – Metz perdra, sans compter les suppressions de 19 postes administratifs, 822 emplois dont 298 dans les écoles et 524 dans les collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels.

Le département de la Moselle connaît les retraits les plus importants.

En Moselle, 112 postes sont retirés dans les écoles pour 484 élèves en moins ! Soit un poste supprimé pour 4 élèves en moins !

60 postes devraient disparaître dans les collèges de la Moselle pour une baisse de 304 élèves soit 1 enseignant en moins pour 5 élèves en moins.

Rien ne justifie une telle saignée, pas même l'argument démographique qui pourtant a si souvent servi.

C'est pourquoi ils s'expriment contre ces retraits, réclament que l'Etat revoie sa copie et mette à disposition des élèves mosellans les moyens vraiment nécessaires pour assurer la réussite de tous à l'Ecole.

SOLDES EXCEPTIONNELLES

...avant liquidation totale du service public !!

Ecoles en Moselle
=
-112 postes
=
1 poste supprimé
pour 4 élèves en
moins en Moselle

Collèges en Moselle
=
- 60 postes
=
1 poste supprimé
pour 5 élèves en
moins en Moselle

Lycées de l'Académie
=
-150 postes
dont 120 en Moselle
=
1 poste supprimé
pour 4 élèves
en moins

LP de l'Académie
=
- 235 postes dont
- 110 en Moselle
=
1 poste supprimé
pour 7 élèves en
moins

Emplois
Administratifs
=
- 19 emplois
dans
l'Académie

Pour la rentrée 2011, le Ministère de l'Éducation Nationale prévoit de supprimer 822 emplois d'enseignants dans l'Académie de Nancy/Metz. C'est le département de la Moselle qui paierait le plus lourd tribut : suppression de 112 postes dans les écoles du département, 60 postes supprimés dans les collèges et 230 postes supprimés dans les lycées généraux, technologiques et professionnels!



**Pour une école
démocratique, ambitieuse
et de qualité !**

*J'enseigne
Tu enseignes
Il enseigne
Nous enseignons
Vous enseignez
~~ils suppriment~~*



Non au démantèlement de l'école publique !

Refusons ce choix et exigeons une autre politique éducative, d'autres choix budgétaires et une école de la réussite pour tous.

À l'appel en Moselle de la Fcpe—Peep—CGT Education— FSU— Sgen CFDT—UNSA—Ligue de l'Enseignement

**Rassemblons nous
Samedi 22 janvier 2011 à partir de 10h,**



Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

